

Saint-Julien-en-Genevois : le projet de rénovation de l'église de Thairy toujours au point mort

Le projet de rénovation de cet édifice phare de la campagne saint-juliénoise est toujours au point mort.



Les mois passent, mais le dossier de rénovation de l'église de Thairy ne semble guère avancer. Si des travaux de confortement ont été réalisés par la commune, qui estime que le bâtiment ne court plus aucun risque, l'association Le Thairoyr, qui a répondu sur l'appel à projet sur l'avenir de l'église, n'est pas de cet avis.

Pour étayer ses inquiétudes, elle met en avant le mauvais état de la toiture du bâtiment et l'avis de l'entreprise Galimont à ce sujet : *« si rien n'est entrepris pour remédier aux désordres de la toiture, le bâtiment va à une ruine certaine, à moyen ou à relativement court terme. La forte pente de la toiture nous aide, mais en cas de neige mouillée bien collante en forte épaisseur, la charpente reçoit des charges très importantes auxquelles elle aura des difficultés à résister »*.

Dans cette affaire, les avis des experts s'opposent. Celui de la mairie, qui prévoit une rénovation globale pour un coût de 1 100 000 euros, n'est pas finançable par l'association avec une participation de la commune qui n'excéderait pas 120 000 euros. De plus, comme le précise la présidente du Thairoyr, Bénédicte Daudin, une aide du Département n'est possible que si un financement à hauteur de 20 % est assuré par la commune, ce qui est loin d'être le cas actuellement.

Face à cette situation bloquée, l'association met en avant l'avis d'autres experts, qui préconisent des travaux moins onéreux. Ce à quoi le maire, Antoine Vielliard, répond par la négative : *« je constate que le cabinet Stebat confirme ses conclusions. Seul le renforcement des soubassements de l'église permettra une totale conservation du bâtiment et évitera de devoir intervenir régulièrement sur l'édifice. La municipalité (...) se refuse à envisager des travaux à minima, nécessitant par la suite des interventions régulières sur le bâtiment »*.

La commune invite également l'association *« à boucler son plan de financement avant toute autre étape »*. Face à cette situation qui semble inextricable, car l'association Le Thairoyr n'a pas les moyens de réunir les sommes nécessaires pour une rénovation globale, le maire propose une solution radicale : *« comprenant qu'il puisse être plus simple pour vous de gérer directement ce projet, nous sommes prêts, si vous le souhaitez, à présenter au conseil municipal une proposition de cession de l'église à l'association « Le Thairoyr » pour un euro symbolique »*. Il reste à souhaiter qu'il n'y ait pas trop de neige cet hiver...

Article du Messager du 2.11.2018 par Dominique Ernst